

PROJET NO PM 09-001
RÉAFFECTATION DU BÂTIMENT DU 1420 DU BLV. MONT-
ROYAL

PRÉSENTÉ PAR :

Mariette Plante, résidente dans l'arrondissement Outremont

Mars 2009

D'abord merci aux intellectuels de se prononcer sur la chose publique comme l'on fait les professeurs actuels et retraités de l'Université de Montréal dans le Devoir du jeudi, 4 mars, 2009.

Et puisque nos institutions publiques, avec ce bel exercice de démocratie qu'est le Comité de consultation publique, permettent à une simple citoyenne d'émettre une opinion, je prends la balle au bond, en espérant que tout ceci n'est pas seulement un miroir aux alouettes...mais ne soyons pas cyniques.

La Communauté des Soeurs du St Nom de Jésus et de Marie a vendu de bonne foi leur couvent et son terrain pour une somme dérisoire à l'Université de Montréal avec le souhait que le bâtiment garde sa vocation institutionnelle. L'Université, pour des raisons qui lui sont propres, a décidé de déroger à cet « engagement ». Peut-on dire que les religieuses sont été honteusement « flouées » ? Peut-on dire que l'Université a trop vite baissé les bras devant l'impératif financier et n'a pas suffisamment poursuivi l'étude des alternatives visant à respecter l'usage éducationnel du couvent ? A mon avis, oui !...Si...si l'on conclu la vente avec le groupe Catania. Il n'est pas trop tard !

Des condos de luxe ? Il y en a partout sur l'Île de Montréal, sur l'Île des Soeurs, sur l'Île de Laval, et j'en passe...

Le règlement de modification 04-047 et le Règlement de zonage 1177 ont déjà reçu l'aval de la Ville de Montréal pour la modification, à ce que je comprends, par le Règlement XX-XXX.

Le CCU est favorable, le CAU est favorable, le CPM est favorable...
Mais attention !!

Bien sur, le projet immobilier du groupe Catania est peut-être plus rentable pour la Ville de Montréal qu'un projet destiné à la clientèle étudiante...mais il me semble de courte vue.

Parlons de rentabilité. Les propriétaires de ces condos vont payer des taxes municipales...mais ce sont eux qui partent en croisière pendant un mois et demi ou qui passent les mois d'hiver sur la Riviera ou au sud des États-unis...C'est ailleurs qu'ils dépenseront leur argent...pas ici...les

jeunes eux, restent ici, dépensent ici et deviendront des citoyens qui paieront aussi des taxes ici.

La Ville de Montréal offre une ristourne de 10,000\$ aux jeunes familles qui achèteraient une maison sur l'Île de Montréal pour les inciter à quitter la banlieue. Ce n'est pas en construisant des condos de luxe que vous les attirerez sur l'Île.

L'Université McGill a acheté l'Hôtel du Parc pour loger ses étudiants. Si l'Université de Montréal prétend ne pas pouvoir transformer le couvent en salles de cours, pourquoi ne pas y faire des résidences pour étudiants ?

Cela serait un moindre mal !

06/03/2009